

# Les droits et devoirs des travailleurs en ESAT

Le travailleur en ESAT a un statut d'usager d'établissement médico-social et non de salarié. En effet, il n'est pas lié à l'établissement par un contrat de travail mais par un contrat de soutien et d'aide par le travail. Conséquences : les ESAT mettent en œuvre ou favorisent l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formation professionnelle, au bénéfice des personnes handicapées qu'ils accueillent.

## Objectifs

- Mieux connaître et maîtriser son environnement
- Mieux trouver sa place et son rôle au sein de l'établissement et ainsi améliorer sa confiance en lui
- Participer de façon active à la vie sociale de l'établissement (Conseil de la Vie Sociale, réunions d'expression,...)
- Établir une communication adaptée et des relations professionnelles satisfaisantes avec ses collègues et l'encadrement

## Contenus

- Définir ce qu'est un ESAT, son fonctionnement, sa finalité, ses objectifs, les professionnels qui interviennent, présentation d'outils : livrets d'accueil
- Les droits et obligations du travailleur handicapé en ESAT (droit d'expression et de participation, à l'information, à l'autonomie, obligations liées au poste de travail, au travail en équipe...)
- Comprendre et transmettre des informations à l'oral, signaler une anomalie, un dysfonctionnement
- Focus sur le droit d'expression et de participation
- Le Conseil de la Vie Sociale : rôle, fonctionnement, composition, compétence
- Rôle des élus usagers (et notamment du président), rôle des élus familles et représentant légaux, des professionnels, rôle du directeur etc.
- Comment préparer une réunion CVS ? Comment se déroule-t-elle ? Le compte-rendu de la réunion

### Public/Pré-requis

Tout professionnel travaillant en ESAT

### Durée

14h (soit 2 jours)

### Coût

390 € nets de taxe / Stagiaire

### Intervenants

Formateurs IRTS, intervenants du dispositif « différent et compétent »

### Dates et lieu

Hérouville Saint-Clair (14)  
Session 2022 : 20, 21 janvier

### Contact

Chloë BEAUMONT  
Tél. 02 31 54 42 54  
cbeaumont@irtsnormandiecaen.fr



Individuel



Intra-institutionnel

## Modalités pédagogiques

- Présentiel et/ou distanciel
- Adaptation au public en alternant des séquences « théoriques » et pratiques
- Acquisition d'outils concrets et opérationnels sur des situations rencontrées

## Modalités d'évaluation

Des mises en situation sont proposées afin d'évaluer si les objectifs sont atteints.